

Le Compte sur Livret, un investissement sûr et responsable

Le Compte sur Livret est une solution d'épargne flexible et sécurisée pour une rémunération à la rentabilité constante.

LES

- Les versements et les retraits sont possibles à tout moment.
- Vous choisissez librement le montant de vos versements et de vos retraits (montant minimum 10 €).

▸ LE PRODUIT

Le Compte sur Livret vous permet de disposer à tout moment d'une réserve de liquidités. Que ce soit pour gérer votre trésorerie à court terme, maintenir une épargne de précaution ou tout simplement capitaliser pour le long terme, le Compte sur Livret est souple et adapté à l'ensemble de vos besoins.

Éligibilité

Ce produit peut être ouvert aux personnes morales sans but lucratif (OBSL c'est-à-dire, les associations loi 1901/1905/1908) ainsi qu'aux syndicats de copropriété.

Seuil

Le solde minimum du compte sur livret est de 10 €.

Versements/retraits

Le montant minimum des opérations ne pourra être inférieur à 10 €.

Pour profiter au mieux de la rémunération par quinzaine de votre compte sur livret, nous vous conseillons d'effectuer votre versement avant le 1^{er} du mois ou avant le 16 du mois et votre retrait après le 1^{er} du mois ou après le 16 du mois.

▸ INFORMATIONS JURIDIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

Pour les personnes morales sans but lucratif, application du taux réduit de l'IS de 24 %.

